



22 AVRIL 2015



Cher actionnaire,

Vous trouverez au verso les principaux chiffres relatifs au 1^{er} trimestre que nous venons de publier. Ils traduisent tous une très forte progression : le chiffre d'affaires des Navettes augmente de +10 % et le fret ferroviaire de +15 %.

Les **Navettes Camions** ont établi un **nouveau record absolu de trafic** dans le tunnel sous la Manche en faisant transiter sur le mois de mars de cette année, 140 009 camions. **Le marché a clairement effacé les effets de la crise économique**. Il est revenu à son niveau de 2007 et progresse de façon continue. Nous maintenons une **excellente part de marché** (38,2 % en mars), alors même que nous avons trois concurrents maritimes et que la baisse du prix du pétrole est clairement un avantage substantiel pour ceux-ci.

Nous pensons que **le marché du Détroit va continuer à se renforcer**, au détriment d'autres lignes. La liaison Dieppe-Newhaven ne peut continuer à être subventionnée comme elle l'est actuellement : le département de Seine-Maritime vient de voter une nouvelle aide, le déficit étant de ... 35 M€ par an. Ceci n'est ni acceptable (nous contestons cette distorsion de concurrence), ni tenable pour les finances du département.

Pour **Le Shuttle**, de très bons chiffres aussi avec des pointes journalières fin mars pour les vacances de Pâques à plus de 8 000 véhicules. La nouveauté début avril est **l'introduction des Exit Checks** imposés par la Grande-Bretagne (voir au verso). Il s'agit pour ce pays de contrôler, maintenant, les sorties de son territoire. Nous avons travaillé de concert avec les Autorités pour rendre cette formalité la moins pénalisante possible pour nos clients. Nous avons introduit dans les réservations du Shuttle **un module « informations préalables passagers » (API)**, à l'instar de ce qui se fait dans l'aérien. Cet investissement technologique qui permet de collecter les données nécessaires du passeport, assorti d'une large communication spécifique en amont, et surtout de l'adhésion de nos clients, a permis de franchir sans encombre cette étape importante pour la fluidité de notre trafic.

Réussir tous ces défis se fait grâce à la mobilisation de nos équipes : nos organisations syndicales ont, en France, signé à l'unanimité **un accord de « productivité »** qui nous permet de gérer toujours plus de trafic en améliorant la qualité de service. Notre projet d'entreprise Vision 2020 repose en effet non seulement sur un programme d'investissements ambitieux (Terminal 2015, nouvelles Navettes Camions...), mais aussi, sur une transformation profonde de nos modes de production. Cet accord a pour vocation de mettre en place des mesures reconnaissant les gains d'efficacité dans le cadre de Vision 2020, selon les objectifs atteignables dans chaque département de la Concession.

En ce qui concerne **Eurostar**, le trafic est à peu près stable au 1^{er} trimestre, malgré les craintes inspirées par les événements tragiques de Paris qu'ont soulignées les dirigeants de cette société. Je n'ai pas de doute quant à la possibilité pour Eurostar de reprendre sa marche en

avant avec de nouvelles destinations dès le 1^{er} mai prochain et surtout, l'arrivée des nouvelles rames e-320 à la fin de l'année.

Pour le fret ferroviaire transmanche, toujours d'excellents résultats avec une croissance des tonnages de +13 %.

Même satisfaction pour **Europorte** avec une **croissance du chiffre d'affaires de +15 %** et la signature de beaux contrats dont nous avons déjà parlé : port du Verdon, Caledonian Sleeper. En France, Europorte a même engrangé tous les contrats espérés pour 2016 ! Ces nouveaux contrats ne peuvent malheureusement pas démarrer cette année car, en France, il faut demander à la SNCF les créneaux horaires un an à l'avance... quand c'est au plus deux semaines en Grande-Bretagne. Cela ralentit bien sûr notre développement mais ne nous empêche pas d'être confiants dans notre progression.

Dernier sujet d'actualité : MyFerryLink. Du fait de l'interdiction d'opérer une liaison maritime entre Douvres et Calais après le 9 juillet 2015 édictée par la concurrence britannique (CMA), nous sommes contraints de mettre en vente MyFerryLink. Des courtiers indépendants ont estimé la valeur des ferries à une centaine de millions d'euros, même si ce montant est inférieur à notre coût de revient. Nous espérons des propositions à la hauteur de ce que nous avons investi et du succès obtenu : encore une hausse du chiffre d'affaires de +37 % ce trimestre !

Quatre parties ont déclaré être intéressées et ont accès à une « data-room ». Leurs offres sont attendues pour le 24 avril minuit. La CMA nous a indiqué qu'elle entendait suivre de près ce processus, se réservant le droit d'intervenir à tout moment. Le résultat du recours juridique engagé par la SCOP SeaFrance devrait être connu sous peu.

Par ailleurs, la SCOP connaît une grave crise de gouvernance, avec des tensions fortes entre l'ancien directoire et le Conseil de surveillance. Nous suivons attentivement ces évolutions, dans un contexte où, de toute façon, les contrats d'affrètement se termineront au plus tard le 2 juillet prochain. La SCOP étant entrée en procédure de sauvegarde le 10 avril dernier, le risque le plus important est un défaut de trésorerie de notre prestataire. Les pouvoirs publics des deux pays s'inquiètent à juste titre de la situation qui pourrait en résulter.

L'examen des offres, s'il y en a, demandera un peu de temps et impliquera des échanges de mise au point, ce qui fait que nous ne connaissons la suite de MyFerryLink que fin mai. Je ne manquerai pas de vous tenir informé.

Côté **Eleclink** : la sélection des entreprises de travaux s'achève ce qui permet d'entrer dans la phase de mise en place du financement de cette sous-concession du Tunnel.

Une dernière précision importante concernant les votes par correspondance pour l'Assemblée générale du 29 avril (voir encadré au verso) : sur le formulaire de vote, il faut cocher chaque résolution. A défaut, votre vote sera considéré comme nul.

Fidèlement.

Jacques Gounon
Président-Directeur général

Attention,
dernier message

avant l'Assemblée Générale

Rappel : si vous votez par correspondance, le formulaire de vote par correspondance a changé cette année

→ Bien cocher votre choix pour chaque résolution :

Oui / Non / Abstention

En bref...



Prochains rendez-vous

29 avril : Assemblée Générale Mixte de Groupe Eurotunnel SE à Coquelles

22 juillet : Résultats du 1^{er} semestre 2015



Assemblée Générale de Groupe Eurotunnel SE

La retransmission vidéo en différé de la présentation faite à l'Assemblée Générale sera disponible sur le site internet Groupe Eurotunnel dès le lendemain, 30 avril.



Eurotunnel au salon Multimodal à Birmingham

Du 28 au 30 avril à Birmingham en Grande-Bretagne, l'équipe du Shuttle Fret accueillera nos clients et nos futurs clients sur son stand au Multimodal, premier salon du transport et de la logistique au Royaume-Uni.

Focus sur le premier trimestre 2015

O Liaison Fixe transmanche

Le chiffre d'affaires du cœur de métier d'Eurotunnel (transport de camions et de véhicules de tourisme à bord de ses navettes) croît de 10 % à 124,6 M€ grâce à une augmentation des volumes et du yield. Les atouts du service premium d'Eurotunnel continuent de faire la différence en alliant rapidité, fiabilité, simplicité, fréquence des départs et respect de l'environnement. Au total, le segment de la Liaison Fixe enregistre une croissance de 6 % de son chiffre d'affaires à 202,7 M€.

O Europorte : fret ferroviaire

A 77 M€, le chiffre d'affaires des filiales de fret ferroviaire enregistre une hausse de 15 %. Europorte poursuit donc son développement et sa croissance sur la période et consolide son activité en France et au Royaume-Uni.

O MyFerryLink : maritime

Le trafic fret est en hausse de 29 % et celui des voitures de 21 %. Le chiffre d'affaires augmente de 37 % à 25 M€.

O Groupe Eurotunnel

Le chiffre d'affaires consolidé de Groupe Eurotunnel s'élève donc à 305 M€, en augmentation de 10 % par rapport à 2014.

Plus d'information sur les volumes de trafic, le chiffre d'affaires et les faits marquants du 1^{er} trimestre sur le [communiqué](#) publié le 22 avril 2015 sur le site internet du Groupe.

Navettes Passagers Eurotunnel

Nombre de voitures transportées (en milliers)



Navettes Camions Eurotunnel

Nombre de camions transportés (en milliers)



Eurostar

Nombre de passagers des trains Eurostar empruntant le Tunnel (en millions)



Chiffre d'affaires

En M€



Trains de marchandises

Nombre de trains empruntant le Tunnel



* L'ensemble des comparaisons avec 2014 se fait au taux de change du premier trimestre 2015 : 1£ = 1,375 €.

Navettes Camions Eurotunnel : un nouvel extranet pour dynamiser encore les relations avec les transporteurs

En mars dernier, le service du Shuttle Fret a mis en ligne, après plusieurs mois de développements et de tests, son nouvel Extranet dédié aux transporteurs, détenteurs d'un compte client. Personnalisé selon les différents types de clients et de services proposés, le portail s'est offert un relooking complet, plus intuitif et avec un contenu enrichi en informations. Le pré-enregistrement des paramètres des clients et de leurs véhicules permet un gain de temps lors des réservations sur les Navettes. La simplification du module de réservation, l'amélioration de la gestion et suivi des traversées et la traduction en 5 langues des services proposés, tels sont les avantages de ce nouvel interface de communication, déjà très apprécié par nos clients.



Contrôles des sorties du territoire à Eurotunnel

Le gouvernement britannique impose désormais aux ports et aéroports de procéder, lors de la sortie du territoire anglais, aux contrôles de l'identité des voyageurs.

Afin de se conformer à cette nouvelle réglementation en place depuis le 8 avril dernier, Eurotunnel a développé tout un programme de communication pour expliquer à ses clients ces nouveaux contrôles de sorties du territoire. Plus précisément, Eurotunnel les encourage à remplir les « informations préalables passagers » (API) en ligne lors de la réservation sur internet, à préparer leurs documents d'identité avant leurs passages aux contrôles des sorties et d'arriver à l'heure prévue par leur réservation. Afin de continuer à assurer une bonne fluidité des véhicules (voitures, autocars et camions) sur le terminal de Folkestone, Eurotunnel a recruté 50 nouveaux agents affectés à la gestion de ces contrôles, remanié les aménagements routiers et modifié les procédures de gestion du trafic et des bâtiments.

